



Locataire/propriétaire,nos droits?

Par **rebelle29**, le **20/02/2008** à **17:40**

Bonjour,
Je suis nouvelle sur le forum, et je vous explique mon soucis:
Mon second mari est locataire de la maison où nous sommes actuellement depuis 1995. Il n'y a jamais eu de bail de fait ni d'état des lieux (ce que je trouve étrange). La maison n'est pas isolée et si mon mari n'avait pas acheté un insert il ferait pas plus de 10° dans la maison (le proprio n'a jamais voulu partagé l'achat et il a dit à mon mari qu'en déménageant il reprendrait l'insert!!). En soulevant la moquette d'une des chambres à l'étage j'ai vu que le sol était juste une plaque de contre plaquée avec une fine moquette posée dessus.
Bref, il ne veut faire aucune réparation dans la maison, les tapisseries et peintures sont vieilles de 12 ans, on est ok pour les refaire mais il ne veut rien entreprendre ni partager les frais. En a-t-il le droit?
D'autre part, le grillage du jardin est dans un sale état (il entoure la maison qui donne dans un champs à l'arrière). Je précise que la maison se trouve sur le lieu d'une ferme mais que c'est un agriculteur qui a sa ferme ici. Le propriétaire habite 20m plus haut. Qui doit remplacer ce fameux grillage qui a au moins 15 ans d'âge et est tout abîmé? Les chiens des voisins passent par dessous le grillage.
Et pour le remplacement des tapisseries et peintures doit-il nous aider financièrement ou est-ce à nous que cela revient?
Merci de m'avoir lu et de bien vouloir me renseigner.